



Cernier, le 1er août 2023

Aux membres et à leurs représentants légaux

Bonjour à toutes et à tous,

Il est temps d'entamer la saison 2023-2024 que nous souhaitons remplie de satisfactions pour toutes et tous.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'engagement de notre nouvel entraîneur professionnel, **Phivos Alexandre Livaditis**, qui, à n'en pas douter, permettra au club de poursuivre son développement et à nos membres d'optimiser leur progression sportive.

Vous trouverez ci-joint les informations relatives aux différentes catégories.

Pour les questions administratives : 079 310 01 50 ou Francis.Solis@Val-de-Ruz-Basket.ch.

Pour l'entraîneur Pro : 077 481 93 98 ou Phivos@Val-de-Ruz-Basket.ch

Informations complémentaires :

- **Merci à tous les membres de s'inscrire** en ce début de saison sur notre site (même si vous l'avez déjà fait par le passé) : www.val-de-ruz-basket.ch
- Nous rappelons la nécessité d'être régulièrement présent aux entraînements et de s'excuser systématiquement auprès de l'entraîneur en cas d'absence avant midi par WhatsApp ou SMS.
- **Les cotisations sont à payer, par voie électronique, d'ici au 30 septembre 2023 sur le compte du club (CH49 0076 6000 1033 4435 7 / Val-de-Ruz Basket / 2053 Cernier).**
- Nous vous rappelons que nous organisons un **camp de basket du 2 au 6 octobre** à Cernier. Inscriptions jusqu'au 30 août et renseignements sur notre site internet.
- Pour les **entraînements semi-individuels** sur les pauses de midi, merci de respecter les consignes d'inscription ci-jointes et d'être présents, parents et enfants, le **lundi 21 août à 19h45 à Fontainemelon**.
- Pour les inscriptions **Sport-Etudes**, merci de vous annoncer d'ici au **18 août** à Francis Solis.
- **Responsable d'équipe**
Pour chaque équipe, il faudra un parent pour soutenir l'entraîneur afin de planifier les déplacements aux matches, de gérer les jeux de maillots et les licences.
- **Déplacements aux matches** :
Lors de la réunion de parents, nous définirons pour chaque équipe si les parents préfèrent véhiculer leurs enfants aux matches à tour de rôle ou s'ils préfèrent payer 15.- par match pour payer le billet de train (environ 300.-/saison).

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une saison 2023-2024 pleine de plaisirs et de succès.

Au nom du Val-de-Ruz Basket, le Comité.

Val-de-Ruz Basket

Francis Solis | Impasse des Cormiers 3 | 2053 Cernier
IBAN CH49 0076 6000 1033 4435 7

CCP : 20-7592-8 - www.val-de-ruz-basket.ch

PLANIFICATION DES ENTRAÎNEMENTS ET DES CHAMPIONNATS

U6 / U8 Mixte Né(e) en 2016 et après

Championnat : 3 à 4 tournois annuels sur des dimanches

Entraînements : Mardi 17h à 18h au Collège de Fontaines - Entraîneurs *Lauriane Bron et Jerry Fahrni*

Reprise : **Mardi 22 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 18h**

U10 Mixte Né(e) en 2014 et 2015

Championnat : 4 à 6 tournois annuels sur des dimanches

Entraînements : Mardi 17h à 18h30 au collège de Fontaines - Entraîneurs *Lauriane Bron et Jerry Fahrni*
Jeudi 17h à 18h30 à la salle Nord de la Fontenelle à Cernier - Entraîneur *Karim Ait-El-Djoudi*

Reprise : **Mardi 22 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 18h**

U12 Fille Née en 2012 et 2013

Championnat : Matches les samedis

Entraînements : Mardi 17h à 18h30 à la salle Sud de la Fontenelle à Cernier - Entraîneur *Phivos Livaditis*
Jeudi 17h à 19h au collège à Fontaines - Entraîneur *Francis Solis*

Reprise : **Jeudi 17 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 18h30**

U12 Garçon Né en 2012 et 2013

Championnat : 4 à 6 tournois annuels sur des dimanches

Entraînements : Mardi 18h30 à 20h au collège de Fontaines - Entraîneurs *Lucas Novelli*
Vendredi 17h30 à 19h au collège de Fontainemelon - Entraîneurs *Lucas Novelli*

Reprise : **Mardi 22 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 19h30**

U14 Fille Née en 2010 et 2011

Championnat : Matches les samedis

Entraînements : Mardi 17h à 18h30 à la salle Sud de la Fontenelle à Cernier - Entraîneur *Phivos Livaditis*
Jeudi 17h à 19h au collège à Fontaines - Entraîneur *Francis Solis*
Facultatif : Vendredi 17h30 à 19h à la halle Volta à La Chaux-de-Fonds - Entraîneur Francis Solis

Reprise : **Jeudi 17 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 18h30**

U14 CSJC Garçon Né en 2010 et 2011

Championnat : Matches les samedis ou dimanches

Entraînements : Lundi 18h à 20h au collège à Fontainemelon - Entraîneur *Phivos Livaditis*
Mercredi 17h à 18h30 à la Riveraine à Neuchâtel - Entraîneurs *David Madama et Antoine Petitjean*
Vendredi 17h15 à 19h au Mail à Neuchâtel - Entraîneur *Phivos Livaditis*

Reprise : **Lundi 14 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 20h**

U14 Régio Garçon Né en 2010 et 2011

Championnat : Matches en semaine

Entraînements : Lundi 17h à 18h30 à la salle Sud de la Fontenelle à Cernier - Entraîneur *Maeldan Even*
Mercredi 18h à 20h à la salle Nord de la Fontenelle à Cernier - Entraîneurs *Maeldan Even*

Reprise : **Lundi 21 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 18h30**

U16 CSJC Garçon Né en 2008 et 2009

Championnat : Matches les samedis ou dimanches

Entraînements : Mardi 18h30 à 20h à la salle Sud de la Fontenelle - Entraîneur *Phivos Livaditis et Romain Oeuvray*
Jeudi 18h30 à 20h à la salle Nord de la Fontenelle - Entraîneur *Gzim Saliù et Romain Oeuvray*

Reprise : **Jeudi 17 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 20h**

U18 CSJC Garçon Né en 2006 et 2007

Championnat : Matches les samedis ou dimanches

Entraînements : Lundi 20h à 21h30 (ou 22h) au collège à Fontainemelon - Entraîneurs *Maurice Novelli et Maxence Maillardet*
Jeudi 20h à 21h30 (ou 22h) à la salle Sud de la Fontenelle à Cernier - Entraîneurs *M. Novelli et M. Maillardet*
Vendredi 19h30 à 21h30 au collège à Fontainemelon - Entraîneurs *M. Novelli et M. Maillardet*

Reprise : **Lundi 14 août** **Réunion obligatoire avec les parents à 21h30**

Dès les U12, les entraîneurs proposeront certainement 15 à 30 minutes de stretching et renforcement au terme des entraînements ce qui peut retarder le terme de l'entraînement. Cela sera précisé lors de la réunion de parents.

Extrait du Règlement Interne du Val-de-Ruz Basket

1. Membre

Peut devenir membre, toute personne physique qui en a fait la demande et qui s'est engagée à respecter les statuts et la charte du club ainsi que le présent règlement.

Pour les membres mineurs, la demande doit être effectuée par un représentant légal.

Les demandes doivent être adressées au comité qui statue à l'aide du formulaire prévu à cet effet sur le site internet du club.

2. Comité

Président	Vacant	
Caissier	Emmanuel Vauclair	078 681 64 47
Secrétaire	Chimène Sudan	076 377 11 94
Marketing	David Tramaux	079 611 16 08
Assesseur	Fabien Piaget	076 373 93 81
Resp. Technique	Francis Solis	079 310 01 50

3. Charte du club

La charte du club ainsi que son annexe « un sport sans fumée » sont disponibles sur le site internet. Les membres sont tenus de respecter cette charte.

4. Obligations générales

Les membres sont tenus de s'assurer eux-mêmes contre les accidents ainsi qu'en responsabilité civile. Le club décline également toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel personnel. Le Comité doit pouvoir compter sur la disponibilité des membres pour toutes les activités du club, sportives comme extra-sportives.

5. Obligations sportives

Chaque joueur s'engage envers son équipe à être présent à tous les entraînements et à tous les matches, sauf cas de force majeure. Le cas échéant, il avertit sans tarder son entraîneur de son absence. Il s'engage également à faire preuve de bonne moralité et de respect sur et autour des terrains.

6. Rôle des parents → *Nous avons besoin de tous !*

Les entraîneurs et le comité doivent pouvoir compter sur l'aide occasionnelle des parents pour transporter l'équipe de leur enfant ou pour toute aide nécessaire lors des matches, des tournois ou des manifestations.

Les parents qui désireraient participer à la vie du club comme officiels de table devront :

- avoir suivi le cours d'officiel de table régional (OTR),
- demander une licence administrative (frais pris en charge par le club) auprès du comité.

7. Assemblée générale

Dès l'âge de 18 ans, la participation à l'AG est obligatoire.

Les mineurs sont représentés par leur représentant légal.

8. Vacances

Sauf informations spécifiques, il n'y a pas d'entraînement pour les équipes jeunes pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Pour les juniors et les adultes, les dispositions sont prises par les entraîneurs.

Néanmoins des matchs CSJC peuvent être planifiés durant les vacances d'automne et de printemps.

9. Cotisations au club

Pour la saison 2023-2024, la cotisation annuelle est la suivante :

Catégories	Cotisations (CHF)
U6 (2018 et après)	190.00
U8 (2016 et 2017)	190.00
U10 (2014 et 2015)	190.00
U12 (2012 et 2013)	290.00
U14 (2010 et 2011)	290.00
U16 (2008 et 2009)	340.00
U18 (2006 et 2007)	340.00
Senior (2004 et avant)	360.00
Loisirs (licence en sus)	250.00

10. Échéance des cotisations

Les cotisations sont à payer une fois par an avant le 30 septembre. Des étalements sont possibles, à titre exceptionnel et sur demande au comité.

Si un membre ne s'est pas acquitté de ses cotisations dans les délais impartis par le comité, ce dernier peut l'exclure des entraînements et/ou des compétitions.

Une réduction de CHF 100 est appliquée dès le 2ème membre d'un même ménage.

11. Amendes

Lorsque, par son comportement, un membre du club provoque la facturation d'une amende au club (par exemple suite à une faute disqualifiante), le comité est habilité à exiger du membre fautif le remboursement partiel ou intégral de l'amende et des frais engendrés.

12. Démission

Par courrier adressé au club.

Val-de-Ruz Basket